

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

## Terra Alta Fitness

---

### Article 1 – Définitions

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement (ci-après « CGA ») ont pour objet de définir les droits et obligations entre Terra Alta Fitness (ci-après « le Club ») et toute personne physique souhaitant souscrire un abonnement ou utiliser les services proposés au sein de l'établissement.

Le Club est exploité par :

**SAS HOTEL AIRPORT**

SIRET : 844 557 264 00034

TVA intracommunautaire : FR85844557264

Adresse :

10 rue Louis Mouillard

66000 Perpignan

Email : [fitness@terra-alta-hotel.com](mailto:fitness@terra-alta-hotel.com)

Téléphone : 04 87 83 04 40

Par « Membre » est entendu toute personne physique majeure ayant souscrit un abonnement auprès de Terra Alta Fitness.

Par « Contrat » est entendu l'ensemble constitué des présentes CGA ainsi que du règlement intérieur du Club.

---

### Article 2 – Adhésion et droit de rétractation

L'adhésion à Terra Alta Fitness peut être réalisée :

- directement à l'accueil du Club ;
- via le site internet officiel.

L'accès au Club est strictement réservé aux personnes majeures.

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, tout contrat conclu à distance bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la date de souscription.

Toute demande de rétractation doit être adressée à : [fitness@terra-alta-hotel.com](mailto:fitness@terra-alta-hotel.com)

Si le Membre a commencé à utiliser les installations durant cette période, Terra Alta Fitness pourra retenir une somme proportionnelle aux services déjà consommés.

Pour les inscriptions réalisées directement au Club, le droit de rétractation ne s'applique pas.

---

## **Article 3 – Abonnement**

Terra Alta Fitness propose un abonnement fitness au tarif de :

**39,99 € TTC par mois**

L'abonnement comprend un engagement minimum initial de 12 mois.

Le coût total sur la période initiale d'engagement est fixé à :

**479,88 € TTC**

L'abonnement donne accès aux installations du Club pendant les horaires d'ouverture, sous réserve du respect du règlement intérieur et des capacités d'accueil.

---

## **Article 4 – Reconduction tacite**

À l'issue de la période initiale de 12 mois, l'abonnement est reconduit tacitement pour une durée indéterminée.

Le Membre peut ensuite résilier son abonnement à tout moment avec un préavis de 4 semaines.

---

## **Article 5 – Paiement**

Les mensualités sont automatiquement débitées chaque mois via la carte bancaire enregistrée lors de la souscription via Stripe.

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Aucun frais de dossier n'est appliqué lors de l'inscription.

En cas d'échec de paiement, l'accès au Club pourra être suspendu jusqu'à régularisation.

En cas de non-paiement persistant, Terra Alta Fitness pourra engager une procédure de recouvrement.

L'absence d'utilisation du Club ne donne droit à aucun remboursement.

---

## **Article 6 – Sauna**

Le sauna est accessible uniquement sur réservation.

Le tarif est fixé à :

**5 € la demi-heure**

Le sauna doit être réservé à l'avance afin de permettre sa mise en chauffe.

L'utilisation du sauna est déconseillée aux personnes présentant des contre-indications médicales.

Le Membre utilise le sauna sous sa propre responsabilité.

---

## **Article 7 – Carte membre et accès**

L'accès au Club est strictement réservé aux Membres disposant d'un abonnement actif.

Le support d'accès est personnel, nominatif et incessible.

Toute tentative de prêt, fraude ou utilisation abusive pourra entraîner la suspension ou la résiliation immédiate du Contrat sans remboursement.

En cas de perte ou de remplacement de la carte d'accès :

**20 € seront facturés au Membre.**

---

## **Article 8 – Horaires d'ouverture**

Le Club est accessible 7j/7 de :

**5h00 à 00h00**

Terra Alta Fitness se réserve le droit de modifier temporairement ou définitivement les horaires pour des raisons de sécurité, maintenance ou force majeure.

---

## **Article 9 – Résiliation**

Pendant la période initiale d'engagement de 12 mois, une résiliation anticipée n'est possible qu'en cas de motif légitime :

- incapacité médicale durable ;
- déménagement à plus de 30 km ;
- force majeure.

Des justificatifs pourront être demandés.

Après la période d'engagement initiale, toute demande de résiliation devra être adressée :

- par email à [fitness@terra-alta-hotel.com](mailto:fitness@terra-alta-hotel.com) ;
- ou par courrier.

La résiliation prendra effet à l'issue du préavis de 4 semaines.

Le Membre conserve l'accès au Club jusqu'à la fin de sa période payée.

---

## **Article 10 – Suspension pour raison médicale**

En cas d'incapacité temporaire à pratiquer une activité sportive pendant plus de 30 jours, le Membre peut demander une suspension temporaire de son abonnement.

La demande devra être accompagnée d'un certificat médical.

Terra Alta Fitness se réserve le droit de refuser toute demande incomplète ou abusive.

---

## **Article 11 – Exclusion**

Terra Alta Fitness se réserve le droit de suspendre ou résilier immédiatement un abonnement en cas de :

- comportement agressif ;
- non-respect du règlement intérieur ;
- dégradation du matériel ;
- usage de produits illicites ;
- fraude ;
- prêt de carte ;
- mise en danger d'autrui.

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas d'exclusion.

---

## **Article 12 – Responsabilité et assurance**

Terra Alta Fitness est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle.

Le Membre reconnaît pratiquer une activité sportive sous sa propre responsabilité.

Il est recommandé de consulter un professionnel de santé avant toute pratique sportive.

Le Club ne pourra être tenu responsable en cas de blessure liée à une mauvaise utilisation des équipements ou à une pratique inadaptée.

Les effets personnels restent sous la responsabilité du Membre.

Le Club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

---

## **Article 13 – Données personnelles**

Dans le cadre de la gestion des abonnements, Terra Alta Fitness collecte certaines données personnelles.

Ces données sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le Membre dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données.

Toute demande peut être adressée à : [fitness@terra-alta-hotel.com](mailto:fitness@terra-alta-hotel.com)

---

## **Article 14 – Vidéosurveillance**

Un système de vidéosurveillance est installé dans les espaces communs du Club à des fins de sécurité.

Les vestiaires, sanitaires et espaces privatifs ne sont jamais filmés.

---

## **Article 15 – Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est affiché au sein du Club.

Tout Membre s'engage à le respecter.

Le non-respect du règlement intérieur peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive.

---

## **Article 16 – Service client**

Pour toute question relative à un abonnement ou au fonctionnement du Club :

Email : [fitness@terra-alta-hotel.com](mailto:fitness@terra-alta-hotel.com)

Téléphone : 04 87 83 04 40

Adresse :

Terra Alta Fitness  
10 rue Louis Mouillard  
66000 Perpignan

---

## **Article 17 – Médiation et droit applicable**

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement sont soumises au droit français.

En cas de litige, le Membre est invité à contacter prioritairement Terra Alta Fitness afin de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le Membre peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Le Membre peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>

---

## **Article 18 – Acceptation des CGA**

Le Membre reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Abonnement préalablement à la validation du paiement en ligne et les accepter sans réserve.